LISTE CONSTRUIRE DEMAIN ENSEMBLE

Il nous faut progressivement mais surement enclencher des changements structurants pour l'avenir de la commune.

Le contexte économique et énergétique international nous y contraint. Nous devons apprendre à consommer juste, à modifier nos comportements.

Depuis plus de 2 ans, nous œuvrons dans ce sens, les crises successives nous confortant dans la politique communale que nous menons. Elle est dynamique, responsable, bienveillante et juste. Elle exige rigueur, anticipation, sobriété et priorisation permanente.

Cela nécessite de faire des choix et de cibler les investissements importants. Ainsi, cet été, nous avons procédé au remplacement de la très vieille chaudière qui assurait le chauffage de l'école élémentaire, du périscolaire et de la mairie par une chaudière de nouvelle génération. Elle devrait entrainer jusqu'à 30% d'économie de consommation de gaz. Cette opération fût subventionnée à hauteur de 21 450 €. Nous avons également engagé les travaux pour l'extinction nocturne de l'éclairage public dès janvier 2023 et la mise en place d'une régulation des températures dans certains bâtiments. Nous programmons dès à présent des travaux complémentaires pour 2023.

Ces efforts nous permettent d'affronter les hausses annoncées du coût de l'énergie et de limiter l'impact sur notre budget.

La sècheresse nous conduit, également, à réfléchir à la pérennité de nos espaces végétalisés. Une réflexion est engagée avec le conseil consultatif des arbres et des professionnels : résistance des essences, besoin en eau, lieux et modes de plantation....

Grâce à notre rigueur budgétaire depuis 2 ans et aux actions d'économie énergétique engagées, nous pouvons maintenir la feuille de route des travaux votés en mars 2022 : mise en accessibilité du parvis de l'Eglise, étude sur le schéma directeur de gestion des eaux pluviales, réhabilitation des bassins existants de stockage d'eaux de ruissellement et travaux de voirie et de plantation d'arbres, modification du PLU. N'oublions pas les imprévus qui par définition ne sont pas programmés mais souvent très couteux. Ainsi, le budget présenté et travaillé en commission finances puis voté en conseil municipal en mars 2022 demeure parfaitement en ligne.

Fin 2022 et début 2023, ce budget sera gratifié de subventions que nous avons obtenues : près de 150 000 € pour travaux de réparation suite aux inondations de 2021, 120 000 € pour les travaux de remise en état de la maison des associations qui sera transformée en bibliothèque, 25 000 € pour réparation des bassins de stockage des eaux de pluie et 8 000 € pour extinction de l'éclairage public.

Agir efficacement, sans relâche, avec discernement et sobriété est plus que jamais un impératif pour l'équipe majoritaire. Depuis plus 2 ans, nous travaillons ainsi et nous continuerons sans fléchir, en toute transparence. C'est indispensable pour Pompignac

Quant aux oppositions, elles ont, semble-t-il, décidé de rester dans une opposition de principe, critiquant, se plaignant de ne pas être informées, consultées, sans jamais être force de proposition quand, en commission, nous demandons leur avis sur un projet, et absentes quand nous leur proposons de participer aux évènements de la commune.